

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Récréations du dimanche  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248246>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

er à la réhabilitation glorieuse du condamné, qu'un général en grande tenue décore devant les troupes assemblées.

Bref, tous les moyens sont bons pour le syndicat dreyfusard.

\* \*

*A propos de Luccheni.* — Luccheni n'a pu être condamné à mort. Genève emprisonne, mais ne tue pas.

En France et en Bavière, on guillotine.

En Angleterre, en Russie, on pend.

En Prusse, en Danemark, en Suède, en Norvège, on décapite à coups de hache.

En Serbie, on fusille les civils comme s'ils étaient des militaires.

En Espagne, on a conservé le supplice du garrot » la strangulation.

Aux Etats-Unis, on a essayé l'*electrocution* qui jusqu'ici n'a pas donné des résultats bien décisifs. Aussi la pendaison est-elle toujours en honneur, quelquefois sous forme de lynchage.

La Belgique et l'Italie possèdent chacune un bourreau. Seulement, la peine de mort n'est jamais appliquée, et cet estimable fonctionnaire, exerce, on le conçoit, le plus tranquille des métiers.

\* \*

On explique à une dame anglaise la formation des mots français, la règle des privatifs, des négatifs, etc., etc.

— Exemple : la syllabe *in* ajoutée aux qualificatifs leur donne le sens contraire ; *incertain, indiscret...*

— Ah ! bien ! interrompit la dame ; c'est pour cela que vous écrivez sur vos boîtes d'allumettes : allumettes *inflammables* !

## LETTRE PATOISE

*Dâ lai Montaigne.*

Qu'man i sais que les latters patoises aimant aidé bin les iésous de vote bon peté *Pays di duernoine*, vo yî viai bin bottai stéci : i vo assure que ce n'a pon enne calambour.

Ai yé quéque temps enne commune de lai montaigne aivai votai de refaire ses règlements de djoyessainte et d'organisation. En thieuménan an nomon enne commission po élaborai ces réglements.

Tchain ai feune prâ, lai comission lé bayé à conseil po en pare coignéssainte. Le conseil discuté ces règlements article paï article, qu'man soli se fait po ces affaires li. Tchain ai l'en arienne és articles de l'encramenement po les bêtes dain les tchémaines l'adjoint qu'a in gro élévoou de tschevâs sié observai qu'a siyai faire in article ai paï po les tschevâs. Les ambourg, tot émayiè, yi demandenno poquo ? L'adjoint répondé que lé tschevâs n'étin pon di bêteil, et qu'ai fallai nécessairement faire in article séparé po lé tschevâs.

Les ambourg, de pu en pu émayiè, se révisaient l'un l'autre, et ne saivint qu'man l'entendre. L'adjoint persistai, en diain qu'aï l'était dje aivai dans le concours, dain le exposition, et qu'aï n'avai djemai oyï dire que les tschevâs c'était di bêteil, que les tschevâs, c'était en mot, des tschevâs, et rau d'autre. — Dé aye, yi répondé je en conseillié, lé tschevâs c'â des tschevâs, aip eu les vaitches c'â des vaitches!

Lé conseillie que ryin tu dains lu berbes, feune olidjîe de pésai outre mägrai l'observation de l'adjoint, main ai ne vié pon démoëd're quo les tschevâs c'était des bêtes.

I lesse le thieusain és élevous de roncins, d'espliquai en lucidlegues que les tschevâs sont des bêtes. Vos comprente bin que ce n'a

pon moi qui veu trantchié là dessus, main i suppose que l'adjoint ne bote pon tute les bêtes en l'étaile.

*In aimi di noi bôs.*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N°44 du *Pays du Dimanche* :

### 168. ANAGRAMME.

Lice, ciel.

### 169. CHARADE.

La-pin (lapin).

### 170. MOTS EN CROIX.

E  
L  
B A V I E R E  
S  
A  
B  
E  
T  
H

### 171. ÉNIGME

Le facteur postal.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Emile Beuchat et Joseph Simonin, remonteurs à Vellerat ; Coeur d'or au Noirmont.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le marquis de Mörchwyl ; Charles Dentz à Porrentruy ; Deux Marguerite aimant la St-Martin de Boncourt ; Amitié et fidélité à Boncourt ; Les farceurs de Boncourt ; Les bouées di Cras Tschétion de Boncoë ; Et va riz a et Lu si à Porrentruy ; Lai pu belle baichette de Montgnez.

### 176. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X Nom de famille commun au Noirmont.  
X X X X X Plaie maligne.  
X X X X X Estropier une chaussure.  
X X X X X Célébre amiral.  
X X X X X Se remarque quelquefois autour de la lune et sur le corps humain.  
X X X X X Avenue de Paris.

### Bons mots:

— Que fait Durand, maintenant ?

— Je l'ai vu, il y a peu de temps, il avait la tête dans un nœud coulant, un couteau à la gorge et l'écume à la bouche.

— Horrible ! où donc ? où donc ?

— Chez le barbier.

\* \* \*

La vallée du Nil a un en droit, situé entre les deux plus basses cataractes de ce fleuve où l'on n'a jamais vu de pluie. Les voyageurs qui racontent aux habitants que l'eau nous tombe aussi du ciel ne sont pas crus.

### 177. MÉTAGRAMME.

1. Je sais être méchante et souvent je l'avoue. En ne t'épargnant pas une bonne semonce.
2. Ma femme avec raison pensant au lendemain Me régale des deux quand j'ai le verre en main.
3. Chacun renchérisant à tour de rôle enrage Et fait ce que je suis, car mon nom dit tapage.
4. Et j'arrive à mon tour et grâce à tant de bruit Sur leur face bientôt ma marque se produit.

### 178. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir horizontalement et verticalement les termes dont voici les définitions :

X Se remarque à Pétersbourg.  
X X X Chéri des buveurs.  
X X X X Archevêque français.  
X X X Oiseau utile.  
X Chef de Turquie.

### 179. CHARADE

Enfant, mon *un* au pauvre à la porte se donne.

A ce que fait mon *deux*, gaiment on s'abandonne.

Et mon *tout* fait courir ta petite personne.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 novembre.

## Côte de l'argent

DU 16 NOVEMBRE 1898

*Argent fin en grenailles . . fr. 107. — le kilo.*

## Mises au concours

Les travaux de menuiserie, parquerterie, serrurerie, plâtrerie et peinture pour l'établissement d'une maison de refuge au *Pré au bœuf* près Sonvillier.

Adresser les devis avec indication de prix à la Direction des travaux publics au plus tard le 28 novembre.

## Convocations d'assemblées

*Fahy.* — Le 20 à 12 h 1/2 pour décider si la commune veut faire un traitement à la sage-femme.

*Soubey.* — Assemblée bourgeoise le 20 après l'office pour décider la réception de quatre nouveaux bourgeois.

L'éditeur: Société typographique, Porrentruy.



*Clara.* — « Maman, ce vilain Arthur a brisé la tête de ma poupée ! »

*La mère.* — « Ah ! je vais le punir d'une jolie façon ! Mais où se cache-t-il ? »